

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission de réaffectation des
centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 21-03-2007

Modifications :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 18-09-2013
A.Gt 24-10-2013 - M.B. 07-01-2014
A.Gt 12-09-2016 - M.B. 04-11-2016
A.Gt 26-02-2019 - M.B. 29-03-2019
A.Gt 09-01-2020 - M.B. 24-01-2020
A.Gt 19-11-2020 - M.B. 14-01-2021

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013
A.Gt 08-03-2016 - M.B. 07-04-2016
A.Gt 07-12-2018 - M.B. 08-02-2019
A.Gt 20-03-2019 - M.B. 02-05-2019
A.Gt 01-09-2019 - M.B. 16-09-2020

Le Gouvernement de la Communauté française :

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 67, § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

**Modifié par A.Gt 08-10-2013. A.Gt 24-10-2013 ; A.Gt 08-03-2016 ; A.Gt 26-02-2019 ;
A.Gt 01-09-2019 ; A.Gt 19-11-2020**

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux officiels subventionnés ci-après dénommée la Commission de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :



EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Dominique HICGUET	Mme Linda GOUKENS
M. Marc VERDEBOUT	M. Bruno GUILLAUME
Mme Chantal HENRY	Mme Brigitte D'AUBREBY <i>[remplacé par A.Gt 19-11-2020]</i>
Mme Danielle CLAUSSE	Mme Christel DJIAN
M. Jean-Pierre JAUMOTTE	Mme Frédérique ISTASSE
M. François VRANCKEN	M. Patrick RASSART
M. Mario DETHIER	M. Serge MUSIQUE
Mme Joëlle DAWANCE	Mme Carine DE BAST
Mme Julie LECHAT	Mme Josiane KAMPERT-VANHAMME

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN	Mme Marie-Gabrielle BROHET
Mme Michèle HONORE	Mme Pascale CARDON
M. Jorre DEWITTE <i>[remplacé par A.Gt 26-02-2019]</i>	Mme Sophie DEREAU
M. Luc TOUSSAINT <i>[remplacé par A.Gt 12-09-2016]</i>	M. Gregory HENRY
Mme Rita DEHOLLANDER	Mme Isabelle HENNEBO <i>[remplacé par A.Gt 19-11-2020]</i>
M. Michel THOMAS <i>[remplacé par A.Gt 12-09-2016 ; A.Gt 01-09-2019]</i>	Mme Géraldine GOETYNCK
M. David REYNAERT <i>[remplacé par A.Gt 07-12-2018 ; A.Gt 01-09-2019 ; A.Gt 19-11-2020]</i>	M. Fabrice PINNA <i>[remplacé par A.Gt 07-12-2018 ; 01-09-2019]</i>
Mme Brigitte BRIERS	Mme Françoise DELVIGNE <i>[remplacé par A.Gt 08-03-2016 ; A.Gt 12-09-2016]</i>
Mme Brigitte BRIERS <i>[remplacé par A.Gt 19-11-2020]</i>	Mme Françoise DELVIGNE <i>[remplacé par A.Gt 19-11-2020]</i>

Modifié par A.Gt 05-09-2013 ; A.Gt 20-03-2019 ; A.Gt 09-01-2020

Article 2. – Mme Yolande PIERRARD est nommée présidente de la Commission de réaffectation.

Mme Sabrina GOUGIAH, Attachée, est nommée présidente suppléante de la Commission de réaffectation

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion



sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS

